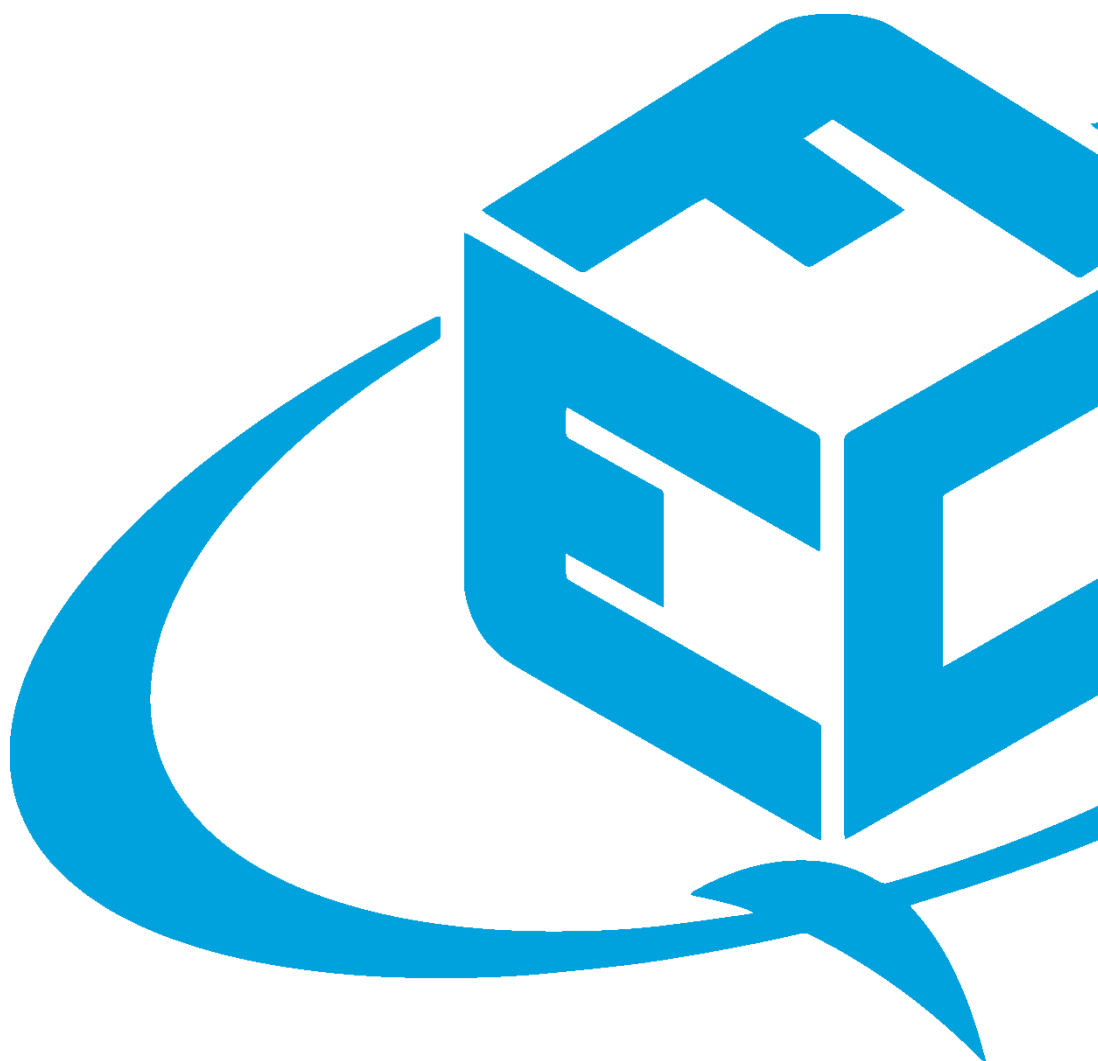


MÉMOIRE SUR LE LOGEMENT ÉTUDIANT ABORDABLE

Commission des affaires sociopolitiques

94^e Congrès ordinaire
19, 20 et 21 janvier 2018
École nationale d'aérotechnique



Fédération étudiante collégiale du Québec
Unis par la force d'une voix

Fédération étudiante collégiale du Québec

1000, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 409A

Montréal (Québec), H3C 3R7

Téléphone : 514 396-3320

Télécopieur : 514 396-3329

Site Internet : www.fecq.org

Courriel : fecq@fecq.org

Recherche, analyse et rédaction :

Mathieu Huot, coordonnateur aux affaires sociopolitiques et à la recherche

Correction et révision :

Dominik Boudreault Lapierre, coordonnateur aux relations et aux communications

Jason St-Amour, Président

Collaboration:

Fédération des cégeps

UTILE

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

La Fédération étudiante collégiale du Québec est une organisation qui représente plus de 68 000 étudiants, qui sont répartis dans 24 cégeps à travers le territoire québécois. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les conditions de vie des cégépiens. La qualité de l'enseignement dans les cégeps, l'accessibilité géographique et financière aux études et la place des jeunes dans la société québécoise sont les orientations qui guident l'ensemble du travail de la Fédération depuis plus de 25 ans. Pour la FECQ, tous devraient avoir accès à un système d'éducation accessible et de qualité.

La voix des étudiants québécois au niveau national

La FECQ, à travers ses actions, souhaite porter sur la scène publique les préoccupations de la jeunesse québécoise. Dans ses activités militantes et politiques, la Fédération est fière de livrer l'opinion des étudiants collégiaux partout à travers la province. Présente aux tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), elle est la mieux placée pour créer de multiples partenariats, bénéfiques autant pour les étudiants que pour les différentes instances du ministère ou du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques provinciaux et fédéraux, tout en demeurant apaisante. Elle se fait un devoir de rapprocher la sphère politique des étudiants, par un travail de vulgarisation constant de l'actualité politique aux cégépiens. Désormais un acteur incontournable en éducation, la Fédération se fait également un plaisir de travailler avec les organisations syndicales, les organismes communautaires et les autres acteurs de la communauté collégiale. Proactive, elle intervient dans l'espace public de façon constructive, toujours dans l'optique d'améliorer le réseau collégial dans lequel ses membres évoluent.

L'usage du masculin est utilisé à des fins linguistiques et uniquement dans le but d'alléger le texte

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
DÉFINITIONS	4
LE LOGEMENT ÉTUDIANT	6
PROJECTION BUDGÉTAIRE D'UN ÉTUDIANT	8
ANALYSE	10
LOGEMENT ET NOURRITURE	10
FRAIS LIÉS À LA SCOLARITÉ	10
LOISIRS ET SORTIES	10
TRANSPORT	10
AUTRES	10
ÉTAT DU LOGEMENT ÉTUDIANT ACTUEL	11
CONCLUSION	12
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	13
ANNEXE I	14
ANNEXE II	15
ANNEXE III	16
ANNEXE IV	17
BIBLIOGRAPHIE	18

INTRODUCTION

« Un taudis est un logement insalubre à détruire sans délai : aussi taudis, aussi tôt fais. » (Escayrol, 2003)¹

Comme le communie ce petit jeu de mots, personne ne désire vivre dans un taudis. Menons l'idée plus loin, ou plus près de tous, en disant ceci : tous le monde mérite de vivre dans des lieux salubres et décents. Le lieu de résidence d'une personne, c'est quelque chose de très important. En effet, si nous nous référons à la pyramide de Maslow², les besoins physiologiques sont les besoins se retrouvant à la base. Au Québec, avec la rigueur du climat, le logement est un besoin de base, un besoin physiologique. C'est donc un besoin qu'on doit combler afin de pouvoir faire quoique ce soit d'autre. C'est une logique qui tient la route. Il est difficile de faire quelque chose lorsque nous n'avons pas de domicile, autant au niveau administratif qu'au niveau des besoins physiologiques.

Le logement, c'est quelque chose qui est nécessaire afin de pouvoir se concentrer sur ses études. Pour les étudiants qui ont le privilège de vivre chez leurs parents sans devoir payer la moindre charge, ça peut sembler moins évident, mais pour le reste des étudiants qui doivent se trouver leur propre domicile, le calcul se fait plus intuitivement. Et c'est un calcul bien réel, car sans ce calcul l'étudiant peut se retrouver sans logis. Même lorsque cette charge est calculée d'avance, beaucoup d'étudiants se retrouvent en grande situation de pauvreté à cause du loyer trop élevé pour leur capacité d'effort.

De plus, la question de la résidence peut être un agent stressant pour beaucoup d'étudiants. Ce stress additionnel peut avoir des conséquences néfastes sur leur parcours et leur capacité à le poursuivre. C'est dans cette lancée d'idée qu'est la FECQ. Nous croyons que l'accessibilité au logement est un facteur déterminant de la réussite scolaire, et nous croyons que ces logements doivent être des logements de qualités visant à héberger les étudiants plutôt qu'à générer des profits sur leur dos.

Positions existantes :

- CASC 802** La FECQ prône une plus grande accessibilité au logement étudiant à proximité des établissements d'enseignement postsecondaires. (Aga XXIVe)
- CASC 803** La FECQ prône que les différents acteurs du milieu de l'éducation se penchent sur la possibilité d'offrir un loyer mensuel moins cher ou au même prix pour, toutefois, un loyer plus grand et qui répond à un confort de qualité. (Aga XXIVe).
- CASC 804** Que la FECQ prône un contrôle obligatoire et universel des loyers, la création d'un registre des loyers, la production d'un avis type obligatoire pour les modifications aux baux et une révision de la méthode de fixation de la régie.
- CASC 805** Que le gouvernement investisse dans la mise en place d'infrastructures pour les étudiants afin d'accueillir proprement ceux qui proviennent de l'extérieur des régions.

¹ Escayrol, M. (2003). Mots et Grumots.

² Voir annexe 1

DÉFINITIONS

A

AFE

Prêts et bourses. Régime d'Aide Financière aux Études. L'AFE est disponible pour les études à temps plein et à temps partiel.

ÂGE MOYEN

Âge moyen du réseau collégial en 2013. $X = 20,3$ ans.³

B

BÉNÉFICIAIRE

Se dit d'une personne qui remplit les conditions nécessaires ouvrant droit à une aide, une prestation.

BOURSE

Attribution d'argent à un étudiant en vue de lui permettre de poursuivre ses études et d'obtenir une meilleure éducation.

BOURSIÈRE – BOURSIER

Se dit d'une personne qui remplit les conditions nécessaires ouvrant droit à une bourse.

C

CÉGEP

Centre d'Études Générales Et Professionnelles. Établissements du réseau d'éducation collégial québécois.

CHAMBRE

Location d'une seule chambre dans un espace de vie donné. Comprend normalement plusieurs chambres par unité de logement.

E

EMPLOI

Activité apportant la rémunération de l'étudiante ou de l'étudiant.

ÉTUDIANTE – ÉTUDIANT

Personne étant inscrite à des cours.

ÉTUDIANTE MOYENNE – ÉTUDIANT MOYEN

Personne faisant parti de la moyenne des étudiantes et étudiants ne résidents plus chez leurs parents.

L

LOCATAIRE

Personne qui loue quelque chose. Dans le cas du mémoire, un logement.

³ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. (2015). Repéré au www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_enquete_conditions_vie_2013.pdf

LOCATEUR

Personne qui loue un terrain, une habitation, un garage, etc. à une autre personne dans le cadre de la signature d'un bail.

LOGEMENT

Endroit où réside l'étudiant.

LOGEMENT ABORDABLE

Logement caractérisant moins de 25% du budget mensuel d'un étudiant.

LOGEMENT À BUTS LUCRATIFS

Logement ayant pour but premier de générer des profits.

LOGEMENT ÉTUDIANT

Unité de logement dont l'utilisation est réservée à la population étudiante.

LOGEMENT SANS BUTS LUCRATIFS

Logement n'ayant pas pour but premier de dégager des profits.

LOYER

Désigne la somme déboursé par le locataire afin de continuer à louer le bien du locateur.

P

PRÊTS

Aide financière remboursable, garantie par le gouvernement et sur laquelle les étudiantes et les étudiants ne paient aucun intérêt tant qu'ils sont aux études (à temps plein pour les prêts reçus dans le cadre du Programme de prêts et bourses).

R

RÉGION D'ÉTUDE

La région administrative dans laquelle les études sont entreprises.

T

TAUX D'EFFORT

Le taux d'effort est le rapport entre la somme des dépenses liées à l'habitation principale et les revenus des ménages

LE LOGEMENT ÉTUDIANT

Comme il a été mentionné plus haut, nous sommes d'avis que le logement est, dans la vie estudiantine, une dimension très importante. Nous croyons que de favoriser l'accès à des logements étudiants sains et abordables est une façon de rendre notre système post-secondaire encore plus efficace et encore plus centré sur la réussite des étudiants.

Mais comment voyons-nous la notion de logement étudiant? Pour la FECQ, le logement étudiant se définit par un espace de vie ayant pour clientèle cible les étudiants. Donc, que ce soit des résidences privées ou non, des chambres, des appartements, ou encore des maisons, nous considérons qu'il s'agit de logements étudiants. Bien entendu, il faut que les seules personnes pouvant louer soient des étudiants.

Maintenant, une question d'ordre morale s'impose; est-ce moral de générer des profits sur la classe étudiante, classe réputée pour être beaucoup moins nantie. Est-ce que, comme pour les personnes précaires du Québec, nous devrions implanter des mesures de protection afin de garantir une certaine qualité et une certaine accessibilité aux étudiants afin que ceux-ci puissent se concentrer pleinement sur leur parcours académique?

Selon l'UTILE, un partenaire de la Fédération étudiante collégiale du Québec, le taux d'effort des étudiants collégiaux pourrait aller de 49% pour les gens qui paient 350\$ mensuellement pour se loger, à 63% pour quelqu'un qui paierait 450\$ par mois. Si vous retournez dans le glossaire et que vous lisez la définition du taux d'effort, vous risquez d'en tirer vos propres conclusions. D'après nous, il va de soi qu'une action gouvernementale doit être menée. C'est d'ailleurs en ce sens que nous sommes d'avis qu'une instance nationale jeunesse pour le logement étudiant soit mise en place. D'ailleurs, cette instance se doit de pouvoir outiller les générations à venir afin que celles-ci puissent faire face au marché immobilier de façon responsable.

De plus, il est important de pouvoir bien baliser les projets de logement étudiant afin de pouvoir mesurer leur impact et les meilleures façons de les améliorer. Il faut donc qu'une instance soit créée pour répondre aux problématiques du logement étudiant, notamment en lui donnant la possibilité de mener des enquêtes approfondies et en laissant une place de choix pour les jeunes dans cette instance.

À cet effet, les données concernant le logement étudiant au collégial sont manquantes. Il en faudrait beaucoup plus afin de bien comprendre ce qu'implique le logement dans la vie des étudiants. Malgré les résidences qui se trouvent dans plusieurs cégeps, notamment dans les cégeps de régions, nous en savons très peu sur les statistiques que nous pourrions découvrir.

Lorsque nous regardons les cégeps membres de la FECQ qui ont des résidences, nous ne pouvons faire autrement que de voir l'importance du logement étudiant dans les régions. En effet, si l'enquête sur l'AFE de 2013 nous apprenait que la plus grande cause poussant les jeunes collégiens à chercher un logement était les déplacements interrégionaux, nous sommes d'avis que de les rendre plus accessibles pourrait bénéficier grandement à la mobilité interrégionale, et donc aux cégeps de régions.

Comme il est mentionné dans nos positions existantes, nous croyons aussi qu'il ne suffit pas d'avoir des taudis, – et c'est ici que la citation du début prend tout son sens – il faut des logements dignes de ce nom. Que ce soit sous forme de chambres, d'appartements, ou de résidences, il faut que les

élèves s’y sentent bien. Il faut que cette option soit une option qui privilégie l’apprentissage, un endroit où les résidents se sentiraient chez eux.

De plus, afin d’innover et de continuer à être proactif en ce sens, nous croyons qu’une instance comprenant des associations étudiantes soit mise sur pieds afin d’étudier ce qui entoure le logement étudiant au Québec, notamment au niveau collégial. Il est important de réunir les divers acteurs concernés afin de rendre des décisions justes et effectives. Il faut cependant que ladite instance ait les fonds nécessaires pour mener ses projets à bien et réaliser des études. À propos des études produites par l’instance souhaitée, il faut aussi pouvoir faire connaître les résultats. Il est important que les étudiants aient accès à ces données afin de pouvoir bien faire leurs choix en termes de logements.

Recommandation 1:

Qu’une campagne visant à sensibiliser le public face à la pénurie de logements étudiants abordables soit mise en œuvre par le gouvernement du Québec et les gouvernements municipaux.

Recommandation 2:

Que le gouvernement québécois mette en place une instance pour le logement étudiant et de transfert de connaissances sur l’immobilier .

Recommandation 3:

Que le gouvernement québécois finance des enquêtes détaillées sur le logement étudiant, notamment au collégial.

PROJECTION BUDGÉTAIRE D'UN ÉTUDIANT

Afin de bien comprendre le fardeau que peut représenter le logement pour un étudiant moyen. Ainsi, en utilisant un profil dit moyen tel que défini dans la section « Définitions », nous pouvons voir si, oui ou non, le logement peut réellement constituer un obstacle à la continuation du parcours d'un étudiant moyen. Le profil « moyen » est choisi afin de pouvoir bien illustrer les difficultés que peuvent éprouver des étudiants à bas revenus. En effet, il est prévisible que les conséquences économiques vécues par les étudiants moyens soient, bon an mal an, plus présents chez les étudiants en situation précaire.

Tout d'abord, dressons ce portrait d'étudiant lambda. Commençons par ce qui nous intéresse : le budget. Du budget, il est nécessaire de trouver les revenus totaux. Ainsi, nous pourrions comparer l'incidence du prix du logement pour un étudiant pouvant se permettre de travailler en marge de leurs études et ceux qui ne peuvent pas combler les trous de leur budget en étant rémunérés. Les pourcentages de dépenses mensuelles, tel que réparti dans l'annexe 2, sont les résultats d'une étude du Ministère de l'Enseignement supérieur⁴. Donc, retournons à notre profil régulier. Selon la même étude, ce sont 51,3% des étudiants collégiaux qui sont sans emploi. Ce sont donc les étudiants qui n'occupent pas d'emploi en marge de leurs études qui seront mis en lumière dans ce mémoire. Regardons maintenant le statut d'emploi de cet étudiant fictif à la période estivale. Selon les chiffres du Ministère⁵, ce sont 75,6% des répondants collégiaux qui avaient occupés un emploi au cours de la période estivale. Nous pouvons donc présumer que notre étudiant aurait travaillé pendant l'été. Le profil se précise. Nous savons maintenant que l'étudiant occupe un emploi seulement pendant l'été.

De cette information, nous pouvons trouver comment, en moyenne, les étudiants collégiaux gagnent en un été. Selon le même document⁶, nous pouvons constater que 59,5% des étudiants collégiaux ayant occupés un emploi d'été auraient touchés entre 2000\$ et 5999\$. Pour le besoin de la cause, nous assumerons que le montant moyen gagné par ces étudiants a été de 4000\$ au cours de l'été. Cependant, ces chiffres datent de 2013. Nous devons donc annexer le montant afin que celui-ci reflète l'économie actuelle. Selon l'outil mis en ligne par la Banque du Canada⁷, nous pouvons découvrir que notre étudiant gagnerait 4269,92\$.

Continuons avec les caractéristiques. Le mémoire étant sur le logement étudiant, nous prendrons en compte que l'étudiant ne réside pas chez ses parents. Avec le montant gagné pendant l'été, s'il a été gardé dans sa totalité, un étudiant issu d'une famille de la classe moyenne aurait droit à environ 2430\$⁸ de prêts et bourses au cours de l'année.

Donc, en tout, notre élève aurait la capacité de payer 6699,92\$ pendant l'année scolaire, donc de septembre à mai inclusivement. Nous calculons donc que, chaque été, cet élève retourne à son

⁴ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. (2015). Repéré au www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_enquete_conditions_vie_2013.pdf

⁵ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. (2015). Repéré au www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_enquete_conditions_vie_2013.pdf

⁶ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. (2015). Repéré au www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_enquete_conditions_vie_2013.pdf

⁷ Repéré à <https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>

⁸ Voir annexe II

emploi estival chez ses parents, lui permettant de maximiser ses revenus. Il est à noter que tous les étudiants n'ont cependant pas cette chance.

ANALYSE

Maintenant que nous connaissons mieux le profil de notre étudiant moyen, nous pouvons nous affaiblir à analyser ses postes budgétaires, tels que présentés à l'annexe 2. L'analyse se fera en suivant l'ordre du tableau de l'annexe 3.

LOGEMENT ET NOURRITURE

Selon ces chiffres du Ministère, un étudiant dépense en moyenne 18,60% de son budget sur le logement et la nourriture. Sur notre budget annuel de 6699,92\$, ce 18,60% équivaut à 1246,19\$. Par année. Si nous voulons trouver le loyer mensuel que peut payer notre étudiant, nous risquons de trouver nos moyens bien peu élevés. En effet, nous pourrions payer 103,84\$ par mois pour se loger ET se nourrir. C'est bien en-deçà de la moyenne du prix des logements à travers le Québec, même avec la valeur de 2013 utilisée par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion⁹. Quant au budget épicerie, toujours en 2013, on estimait qu'un adulte moyen canadien dépensait environ 411\$ pour se nourrir¹⁰. Il va sans dire que la somme de 103,84\$ par mois est nettement insuffisante pour subvenir aux besoins de base.

FRAIS LIÉS À LA SCOLARITÉ

Selon la recherche du Ministère de l'Enseignement supérieur de 2013, les frais liés à la scolarité s'élevaient à 24% du budget d'un étudiant. Donc, sur notre budget, l'achat de matériel scolaire ainsi que les autres charges associées à la scolarité représentent 1607,98\$ par année.

LOISIRS ET SORTIES

Comme la pyramide de Maslow le démontre, il est important pour l'humain de pouvoir socialiser, donc de pouvoir sortir et s'adonner à diverses activités. La somme qui serait accordée à ce poste par l'étude du Ministère est de 1681,68\$, ou 25.10% (!) des dépenses annuelles et mensuelles.

TRANSPORT

Un autre point important du logement étudiant, c'est sa proximité avec l'établissement. Il ne faut pas sous-estimer l'importance que le transport peut avoir dans le budget d'un étudiant. En effet, c'est 21% du budget de notre étudiant lambda qui y passe. Cela signifie 1406,98\$ de déplacements par année. Donc, c'est une somme qui pourrait être en partie sauvée par une accessibilité plus grande à des logements étudiants près des cégeps.

AUTRES

Le poste des autres dépenses représente les effets personnels et les imprévus. C'est 11,30% du budget qui y est alloué, ce qui représente 757,09\$ annuellement pour notre étudiant moyen. De façon mensuelle, ce sont 63,09\$ qui peuvent être dépensés sur des effets personnels ou des imprévus.

Recommandation 4:

Que le gouvernement québécois favorise la diminution du coût de la vie pour les étudiants, notamment en offrant des logements abordables pour les étudiants en enseignement supérieur.

⁹ Repéré à <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/vivre-quebec/logement/information-logement/couts-logement.html>

¹⁰ Radio-Canada. (17 mai 2013). *Les adultes canadiens dépensent 411\$ par mois pour se nourrir*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/614227/prix-aliments-canada>.

ÉTAT DU LOGEMENT ÉTUDIANT ACTUEL

Il existe actuellement très peu de recherches qui font un bilan du logement étudiant, surtout au niveau des cégeps. Certains sondages distribués à travers le réseau comptent quelques questions sur le logement des répondants, mais rien de bien détaillé. Afin de mieux cerner les problèmes pouvant toucher les étudiants ne résidant plus chez leurs parents ou tuteurs, il est important qu'une vaste étude soit conduite, et ce de façon cyclique afin de pouvoir voir quels répercussions certaines mesures posées par le gouvernement peuvent avoir.

Dans le réseau collégial, notre partenaire, l'UTILE¹¹, a su combler un peu de ce manque en produisant divers rapports et en soumettant plusieurs projets. Sinon, plusieurs cégeps ont produit des études se penchant sur leurs propres résidences, souvent afin d'évaluer la faisabilité d'un projet de résidences.

Dans le réseau des membres actifs de la FECQ, plusieurs cégeps comptent des résidences¹². Les prix des résidences varient entre 201\$ par mois à 575\$ par mois pour des occupations de base. Pour le profil d'étudiant que nous avons élaboré plus tôt, aucune de ces options n'est suffisante pour qu'il puisse se concentrer uniquement sur son parcours académique.

Pour la FECQ, il semble donc nécessaire de diminuer le prix des logements réservés aux étudiants. Le but de ces résidences ne devrait pas être de générer des profits, mais bien d'offrir aux étudiants une option simple qui sera une bonne expérience pour les étudiants.

Recommandation 5:

Que le gouvernement québécois mette en place un système de recherche et de surveillance de données sur le logement étudiant dans la province, notamment dans le réseau collégial.

Recommandation 6:

Que le prix des résidences de base soit révisé à la baisse dans les cégeps afin de favoriser le dévouement scolaire des étudiants.

AJOUT DES MEMBRES

Lors du 94^e congrès de la FECQ, les membres se sont prononcés sur ce mémoire. Après des échanges inspirants, il a été proposé d'ajouter la position suivante :

Recommandation 7 :

Que le gouvernement québécois finance et privilégie l'établissement de résidences étudiantes sur les campus des cégeps derégion dans le but de pallier la disparité entre les effectifs des collèges de région et ceux des grands centres, ainsi que defaciliter l'accès aux formations offertes en région.

¹¹ <http://utile.org/>

¹² Voir annexe IV

CONCLUSION

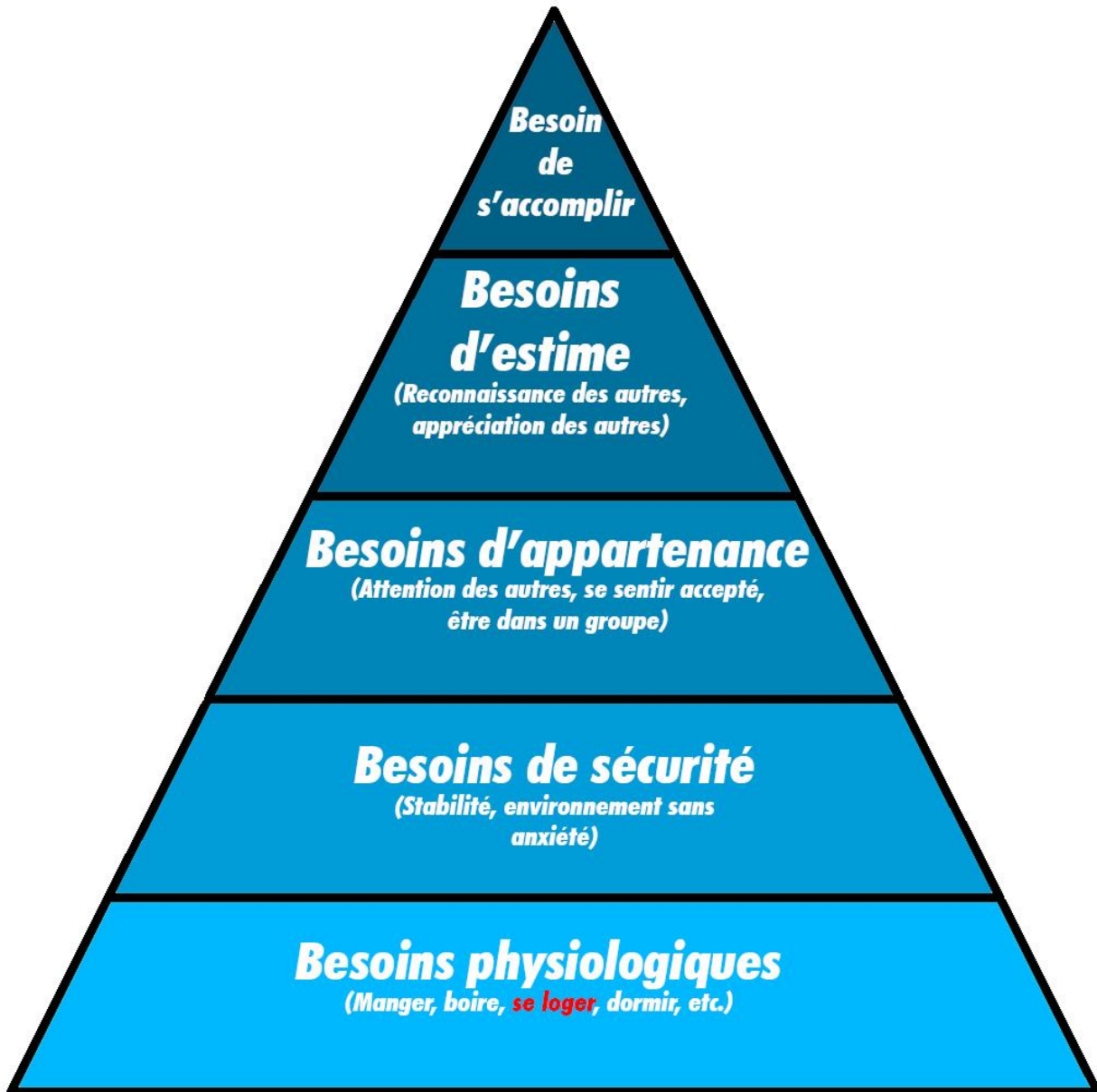
En conclusion, nous pouvons constater que le besoin de résidences étudiantes abordables est criant. Ce sont des mesures simples qui, selon nous, démontrent une réelle volonté d'investir en éducation et dans les générations futures. Ces infrastructures ajoutent de la valeur aux cégeps, et les rendent uniques. Dans notre société toujours soumise à davantage de pression, il est important de pouvoir faire en sorte que la période critique de la formation d'une personne puisse se faire de façon dédiée, de façon à bien apprendre. De plus, il ne faut pas oublier que bon nombre d'étudiants choisissent des logements qui pourraient servir de logis à des familles. Donc, de créer des places de résidences dans les cégeps aiderait aussi les familles locales à pouvoir se trouver un logis plus facilement.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

1. *Qu'une campagne visant à sensibiliser le public face à la pénurie de logements étudiants abordables soit mise en œuvre par le gouvernement du Québec et les gouvernements municipaux;*
2. *Que le gouvernement québécois mette en place une instance pour le logement étudiant et de transfert de connaissances sur l'immobilier;*
3. *Que le gouvernement québécois finance des enquêtes détaillées sur le logement étudiant, notamment au collégial;*
4. *Que le gouvernement québécois favorise la diminution du coût de la vie pour les étudiants, notamment en offrant des logements abordables pour les étudiants en enseignement supérieur;*
5. *Que le gouvernement québécois mette en place un système de recherche et de surveillance de données sur le logement étudiant dans la province, notamment dans le réseau collégial;*
6. *Que le prix des résidences de base soit révisé à la baisse dans les cégeps afin de favoriser le dévouement scolaire des étudiants;*
7. *Que le gouvernement québécois finance et privilégie l'établissement de résidences étudiantes sur les campus des cégeps derégion dans le but de pallier la disparité entre les effectifs des collèges de région et ceux des grands centres, ainsi que defaciliter l'accès aux formations offertes en région.*

ANNEXE I

Figure 1. Pyramide de Maslow.



Pyramide de Maslow

ANNEXE II

Figure 2. Grille détaillée de l'aide financière du profil de l'étudiant.

Simulation du calcul : 2017-2018

21 décembre 2017

Étudiant avec contribution des parents

Frais scolaires	786 \$
Frais de subsistance	3 816 \$
Dépenses admises 	4 602 \$

Contribution - Étudiant		Contribution - Parents	
Revenus d'emploi	4 269 \$	Revenus	50 000 \$
Revenus d'emploi considérés	4 269 \$	Autres revenus (Paiement de soutien aux enfants et allocation canadienne pour enfants)	3 667 \$
Autres revenus	0 \$	Contribution	1 646 \$
Revenus protégés (montants pris en compte dans le calcul des exemptions)	9 136 \$		
Exemption de base	2 741 \$		
Exemption supplémentaire	213 \$		
Contribution	526 \$		

Aide financière calculée (\$)

Description	2017				2018								Total
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	
Aide calculée	565	184	184	184	577	184	184	184	184	0	0	0	2430
	Aide correspondant au prêt												2034
	Aide correspondant à la bourse												396

ANNEXE III

Figure 3. Tableau budgétaire.

Tableau 1. Répartition estimée du pourcentage du budget annuel par poste budgétaire d'un étudiant collégial moyen

Poste budgétaire	Pourcentage du budget	Montant annuel
Logement et nourriture	18,60%	1 246,19 \$
Frais liés à la scolarité	24,00%	1 607,98 \$
Loisirs et sorties	25,10%	1 681,68 \$
Transport	21,00%	1 406,98 \$
Autres	11,30%	757,09 \$
Total	100,00%	6 699,92 \$

ANNEXE IV

Figure 4. Classement des cégeps membres selon le prix mensuel des résidences.

Classement des cégeps ayant une association étudiante affiliée à la FECQ selon le prix mensuel des résidences de base.		
Ordre	Nom du cégep	Prix (\$)
1	Cégep de Rivière-Du-Loup	201 \$
2	Cégep de Chicoutimi	270 \$
3	Cégep de Victoriaville	280 \$
4	Cégep de la Gaspésie et des Îles - Campus de Gaspé	283 \$
5	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - Campus de Rouyn-Noranda	287 \$
6	Campus Notre-Dame-De-Foy	321 \$
7	Cégep de Baie-Comeau	328 \$*
8	Cégep de Sept-Îles	425 \$
9	Cégep de Sorel-Tracy	465 \$
10	Cégep de Rosemont	470 \$**
11	Cégep Édouard-Monpetit - École Nationale d'Aérotechnique	575 \$
<i>*82\$ par semaine</i>		
<i>**Durée de 10 mois</i>		

BIBLIOGRAPHIE

Escayrol, M. (2003). Mots et Grumots.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. (2015). Repéré au www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_enquete_conditions_vie_2013.pdf

Repéré à <https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>

Repéré à <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/vivre-quebec/logement/information-logement/couts-logement.html>

Radio-Canada. (17 mai 2013). *Les adultes canadiens dépensent 411\$ par mois pour se nourrir*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/614227/prix-aliments-canada>.

<http://utile.org/>